

Lancement du plan d'action du plan directeur de l'eau 2024-2034

Un engagement collectif pour protéger l'eau et les milieux naturels de la rivière Maskinongé

Saint-Didace, le 13 mai 2025 – L'organisme de bassin versant de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) est fier d'annoncer le lancement officiel du **plan d'action du plan directeur de l'eau (PDE) 2024-2034**, dont la planification a été réalisée en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce plan d'action rassemble les efforts de plus de **40 organisations** - municipalités, MRC, associations de lacs, écoles primaires et secondaires, entreprises agricoles, forestières, touristiques, organismes communautaires et environnementaux, et plus - engagées à préserver la qualité de l'eau et des milieux naturels dans la zone de gestion intégrée de l'eau de la rivière Maskinongé.

Fruit d'une vaste démarche collaborative, le plan d'action déposé le 30 avril dernier regroupe déjà **88 actions concrètes**, en cours ou à venir, touchant des enjeux essentiels tels que la protection des bandes riveraines, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'adaptation aux changements climatiques, la restauration des milieux humides et hydriques, et bien plus.

« Avec le lancement du plan d'action du PDE 2024-2034 – un livrable majeur remis au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) –, c'est toute une communauté qui s'engage pour l'avenir de l'eau, de nos milieux naturels et de notre qualité de vie. Chaque geste compte, et ensemble, nous faisons une réelle différence pour notre territoire. »

- Delphine Deléglise, directrice générale d'AGIR Maskinongé

Un suivi transparent et mobilisateur

Chaque objectif du plan directeur de l'eau est assorti d'indicateurs et de cibles précises. Grâce à la compilation des données dans l'application de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) développée par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), il est désormais possible d'assurer un suivi rigoureux des actions posées sur le territoire. Ce suivi ne permet pas seulement de mesurer les avancées vers nos objectifs collectifs : il sert aussi à mettre en valeur les réalisations des acteurs locaux, inspirer d'autres initiatives et mobiliser de nouveaux partenaires.

Une vision ambitieuse, portée par tous

Le plan d'action s'inspire de la vision coconstruite avec les acteurs locaux :

En 2034, grâce aux efforts d'information et d'éducation réalisés, l'ensemble des acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau de la rivière Maskinongé auront adopté des pratiques durables qui permettront de maintenir et d'améliorer la qualité des milieux humides et hydriques. Ces efforts assureront pour les générations futures la pérennité des usages de l'eau, de la biodiversité et des paysages exceptionnels de notre territoire.

Quelques exemples d'actions en cours :

- Restauration des fonctions écologiques d'une plaine inondable par la plantation d'arbres et d'arbustes ;
- Rétablissement de l'espace fonctionnel d'une rivière en milieu agricole par la stabilisation et la revégétalisation de la bande riveraine ;
- Création d'un code d'éthique pour les visiteurs touristiques afin de protéger les milieux naturels ;
- Sensibilisation des propriétaires riverains aux bonnes pratiques d'entretien des rives ;
- Suivi régulier de la qualité de l'eau sur plusieurs lacs du territoire ;
- Soutien à la mise aux normes des installations septiques pour protéger les plans d'eau.

Un appel à l'action pour l'avenir

La gestion intégrée de l'eau est un défi collectif. Le suivi continu des actions permettra de souligner les succès, identifier les défis et adapter les interventions au fil du temps pour atteindre ensemble les cibles du plan directeur de l'eau.

AGIR Maskinongé invite tous les acteurs du territoire, et la population en général, à suivre l'évolution du plan d'action et à s'impliquer dans la protection de notre patrimoine naturel commun.



À propos d'AGIR Maskinongé

Fondé en 2004, AGIR Maskinongé a célébré ses 20 ans d'existence en 2024. Organisme à but non lucratif, il est désigné par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour assurer la planification de la gestion de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Maskinongé.

En collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire, AGIR Maskinongé a pour mandat principal d'élaborer, de mettre à jour, de promouvoir et de suivre la mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE). L'organisme œuvre également dans plusieurs champs d'expertise complémentaires, notamment la gestion intégrée des ressources en eau, la planification stratégique, la consultation publique et la concertation, l'analyse environnementale par la géomatique ainsi que la rédaction et la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision.

Fidèle à sa mission, AGIR Maskinongé travaille à mobiliser les collectivités pour protéger, restaurer et valoriser les milieux humides et hydriques, aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour plus d'information, consultez le site web d'AGIR Maskinongé au www.agirmaskinonge.com

Contact :

Marion CARRIER – *Coordonnatrice du plan directeur de l'eau*
(450) 835-6074 poste 8225 | marion.carrier@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com

